



CH LAVAU



Le 22/04/11

GEL DU POINT D'INDICE EN DANS LA FONCTION PUBLIQUE EN 2012 : INACCEPTABLE ! SIGNEZ LA PETITION

Le gouvernement a confirmé que pour la deuxième année consécutive, la valeur du point d'indice des fonctionnaires sera gelée en 2012.

Ainsi, les 5,2 millions de salariés des trois fonctions publiques - Etat, Hospitalière, Territoriales - n'enregistreront donc pas d'augmentation de salaire en 2012.

Pour le gouvernement, c'est clair, c'est le gel du point d'indice pour 2011, 2012, 2013 !

Et d'invoquer La situation économique, les déficits publics, le pacte de compétitivité... Le discours sur moins de fonctionnaires et mieux payés a lui fait long feu.

Le problème est que le discours ne date pas d'hier. De 2000 à aujourd'hui, l'évolution des prix a augmenté de 19,47%, le point d'indice de 9,05% !

Face à la montée du mécontentement, le gouvernement est obligé d'aménager les dispositions en faveur des plus riches.

C'est enfin l'abandon de l'ignominieuse loi TEPA (et notamment du cadeau fiscal lié au bouclier fiscal en moyenne de 35 814 euros par bénéficiaire) et même la promesse du versement d'une prime de 1000 euros aux salariés des entreprises qui versent des dividendes...

Mais rien ne vaut de bonnes mesures de revalorisation salariale et la reconnaissance des qualifications. Les salariés en ont besoin pour vivre et c'est bon pour la relance de l'économie, pour l'emploi, pour financer la protection sociale.

Pas de moyens ? Selon le rapport officiel Cotis sur le partage de la valeur ajoutée, la part des salaires dans la valeur ajoutée a perdu 3 points en 30 ans. 3 points, cela représente 60 milliards d'euros ! Il y a vraiment de quoi faire en matière de nouvelle répartition des richesses !

Signons et faisons signer la pétition unitaire sur les salaires dans la fonction publique en cliquant sur ce lien :

<http://site-syndicat.org/petition/index.php?p=10>

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9h à 16h. Tél. : 30 38 cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr